

# **Albert et Giselle**

## **ou le mariage empêché**

### *Un couple*

### *de personnes handicapées*

### *à la recherche d'un rituel*

**Jean-François  
Gomez**

**Docteur en Sciences  
de l'Éducation,  
Directeur  
des Foyers Beaurevoir  
à Montpellier**

*Ce texte est un "récit de pratique" collecté auprès de deux éducateurs qui ont approché de très près les personnes intéressées et peuvent témoigner d'un événement de leur vie qu'elles ont eu à partager. Les "récits de pratique", comme d'ailleurs les "récits de vie" peuvent nous aider à cerner à travers un événement précis le comportement des acteurs et la place des affects mis en jeu. De grands sociologues comme Pierre Bourdieu (*La Misère du monde*, Seuil 1993) ont utilisé cette technique pour observer en profondeur des mondes aux bords flous qui supposent de comprendre une réalité de l'intérieur sans pour autant verser dans la démarche clinique ou psychologique. On verra dans cette histoire de mariage raté, comment la décision d'un tuteur peut intempestivement mettre en péril un projet de vie minutieusement construit. Pour des raisons évidentes, quelques détails importants ont été modifiés pour garder l'anonymat des personnes.*

**L**e couple d'Albert et Giselle, à bien des égards, est très représentatif. Ces deux pensionnaires de CAT Foyers qui se découvriront à l'occasion de vacances spécialisées mixtes organisées par leurs institutions respectives, vont se battre pendant près de six ans pour faire reconnaître leur couple, se rapprocher, puis mener une vie commune et se marier. Ils sont passés par une série d'épreuves victorieuses qui leur a demandé courage et ténacité et ils vivent actuellement dans la région de Nice, dans un petit studio aménagé par leurs tuteurs. Ils sont suivis par un service d'accompagnement pour leur vie personnelle, assistés quelque peu par une partie de leur famille, mais continuant de se rendre au travail en CAT tous les jours. Pour faire reconnaître son couple, la plus grande épreuve pour Albert a été de rompre quasiment avec sa famille (sa sœur et particulièrement sa mère à laquelle il était très attaché).

Ce récit de pratique porte sur le " mariage " des deux jeunes gens qui posa au dernier moment un problème de légalité. Albert et Giselle ont tous les deux un taux d'invalidité reconnu à 70 % par la COTOREP. Nous avons demandé au couple éducatif qui avait suivi cette situation de reconstituer ces événements.

**Jean-François Gomez :** Finalement ces deux personnes handicapées intellectuelles se connaissent depuis quand ?

**Éducateur :** *depuis 1985.*

**J-F. G. :** Il s'agissait donc de jeunes gens, tous deux pris en charge dans deux institutions médico-sociales distinctes, et qui se connaissent depuis plus de six ans. Et après de très nombreuses difficultés avec les familles, avec les tuteurs, etc... On a eu une cérémonie de mariage maintenue malgré que les bans aient été...

**Éducateur :** *... les bans ont été cassés.*

**J-F. G. :** Donc le mariage civil a été interdit à la demande de la sœur de l'intéressé. Celle-ci, je crois, n'était pas tutrice légale, mais c'est le juge R. en Corrèze qui est intervenu, semble-t-il, à sa demande.

**Éducateur :** *C'est d'autant plus curieux que le juge des tutelles avait donné initialement son accord. Et pratiquement une semaine avant, ils ont reçu une lettre leur disant que le mariage, finalement, ne pouvait avoir lieu jusqu'à instruction ultérieure de dossier.*

**Éducatrice :** *Et pourtant, ce qui a été décidé par la famille, c'est que la cérémonie serait maintenue sous forme de bénédiction à l'église. C'était donc une cérémonie qui avait toutes les apparences d'un mariage mais qui n'en était pas un. Il n'y a pas eu le passage à la mairie. Pour la partie administrative, de toutes façons, Albert n'étant plus dans notre établissement, c'est un dossier qui a été ensuite suivi par la famille de Giselle, la femme d'Albert et le service qui suit ce couple à domicile. Ce que nous avons su après coup, c'est que le juge des tutelles de R. était assez convaincu qu'Albert pouvait se marier, mais était un peu coincé. Curieusement il était porteur d'un discours qui n'avait rien de juridique, mais sollicité par la famille d'Albert, il a demandé plus de temps, et aussi que leur expérience de couple fasse ses preuves... Ce que l'on a appris d'ailleurs, depuis, c'est que le mariage civil avait eu lieu. On n'y a d'ailleurs pas assisté.*

**J-F. G. :** Ah ! ça je ne le savais pas !...

**Éducateur :** *C'est une chose qui nous a été dite il n'y a pas longtemps, il y a seulement quelques semaines. En tous les cas, c'est ce qui nous a été confirmé par Giselle.*

**Éducatrice :** *On n'a pas les preuves, mais ce qui vous a été dit par Giselle et Albert, c'est que cela s'était fait dans l'intimité au moment où il y avait un dé-*

*cès dans la famille, le papa de Giselle. Ils sont donc maintenant mari et femme, et c'est en tous les cas ce qu'ils disent. J'ai eu d'ailleurs Giselle il n'y a pas longtemps au téléphone et elle m'a dit : " c'est très important pour moi, je m'appelle Madame C. ". Et c'est vrai que ça avait l'air très important pour elle d'avoir changé de nom.*

**J-F. G. :** Donc, c'est un problème qui a eu une issue assez heureuse, finalement. Je veux dire qu'après une ou deux années de difficultés, ces jeunes gens ont pu se marier civilement, au regard de la société qui a reconnu leur union.

**Éducatrice :** *C'est vrai. On peut penser que cette attente et ces rebondissements juridiques, ces difficultés, ont pu être vécus par eux de façon positive, car on peut se trouver grandi de n'importe quel obstacle à franchir. Pourtant si on examine plus attentivement ce qui s'est passé entre le juge des Tutelles de R. et la famille d'Albert qui ne voulait pas ce mariage, sans parler de mots trop gros, il semble bien qu'il y ait eu en quelque sorte des " abus de pouvoirs ". Et ces abus de pouvoirs dans une telle situation et venant de gens dont la fonction même était de protéger la personne handicapée, n'étaient pas forcément utiles.*

**J-F. G. :** Tout cela m'évoque plusieurs choses. Avant de parler davantage de la cérémonie de ce " faux mariage " qui va tout de même se passer, j'aurais bien aimé que l'on parle de la réflexion qu'a eue alors l'équipe, le travail des éducateurs car nous avons eu quelques hésitations sur toutes ces ambiguïtés qui s'annonçaient ... Et puis, il y a eu les diverses réactions des jeunes gens, l'attente dans laquelle on les a placés.

**Éducateur :** *On pourrait remonter jusqu'au premier temps de leur rencontre. Giselle habitait Toulon, Albert, lui, habitait à Montpellier, et ils se voyaient au cours de leurs vacances. Seulement dans ce cas par-*

*ticulier, ils ont souhaité se revoir, continuer à avoir cette relation. Albert a donc été dans la famille de Giselle. Il y a été bien reçu. Quant à Giselle, elle voulait venir sur Montpellier (c'était l'époque où Albert pris en charge dans le cadre du Foyer Logement Éclaté pour les plus autonomes, vivait en appartement seul). A l'époque j'étais allé voir les parents de Giselle pour voir de près s'il y avait une vraie possibilité de prolongement d'une telle relation. J'avais été fort bien reçu par la mère de Giselle, son beau-père aussi en présence d'Albert. C'était en 1987, deux ans après leur rencontre. C'est après qu'Albert a commencé à " mettre la pression ", disant qu'il voulait vivre avec cette fille. Il y allait aussi, le plus souvent possible. Quant à nous les éducateurs, nous avons le souci de mettre en place quelque chose qui soit stable et qui puisse avoir ses chances de durer.*

### Il était le " soupirant " d'une personne éloignée

**Éducatrice :** *Pendant toute une période l'Équipe d'ici a commencé à explorer la possibilité, pour Giselle, de rejoindre Albert à Montpellier et non pas à Toulon. Du reste, cette possibilité n'était ni leur souhait, ni celui de la maman de Giselle. Manifestement, même si son discours était très ouvert, elle ne voulait pas voir partir sa fille. Très vite, devant ses positions, pour tout dire assez massives, on a très vite compris que la vie de ce couple se ferait là-bas ou ne*

**“ Il semble qu'il y ait eu en quelque sorte des abus de pouvoir ”**

*se ferait pas du tout. C'était d'une telle évidence que nous savions qu'il était inutile de se battre contre ça. N'empêche que pendant toute la période où Albert (et c'était durant plusieurs années d'aller-retour de vacances ensemble) a eu ce statut de " soupirant " vers cette personne éloignée, il y a eu beaucoup de discussions au sein de notre équipe ou de nos différents partenaires comme le C.A.T. De nombreuses objections lui étaient faites sur la qualité de sa relation avec Giselle, sur les conséquences désastreuses qu'aurait son départ, jusqu'à dire qu'il était surtout intéressé dans cette affaire par l'argent de Giselle qui effectivement est issue d'une famille riche. Finalement, il a fallu un long cheminement de*

*l'équipe pour réussir à accepter, que l'on cesse de juger d'une telle situation. Il y avait une réalité de deux personnes à vivre ensemble. Sans doute y avait-il dans leur affaire un rapport à l'argent qui n'était pas innocent, mais de quel droit pouvait-on s'insurger ou s'interposer... Je crois cependant que le fait qu'il s'agisse d'handicapés, et d'handicapés mentaux, qu'Albert soit quelqu'un d'assez malléable tout de même, a induit tout au moins dans un premier temps, toute une série d'opinions au sujet de ce mariage. Tout le monde avait à en dire et redire. Parce qu'il se faisait manipuler, parce qu'il était séduit par son argent, etc. du fait de ce handicap.*

**Éducateur :** *Ca allait même plus loin que ça. Je pense à son tuteur qui un jour lui a dit : " tu pourrais trouver quelqu'un de plus près, parce que tes déplacements commencent à coûter cher ".*

J-F. G. : Mais je voulais aborder un autre sujet, même s'il est forcément un peu voisin. En fait quels sont les indices ou les éléments de recherche pouvez-vous me donner, sur le fait que nous ayons à faire à un couple de personnes handicapées qui se forme librement, qui finit par se faire reconnaître, qui pourrait continuer à pratiquer la vie commune et occasionnelle régulièrement. Pourtant il a besoin d'une sorte de légitimation sous la forme d'une cérémonie, d'un rituel de reconnaissance. Il a besoin que son couple soit reconnu par le prêtre, qu'il y ait les familles, qu'il y ait la bénédiction et la photo de mariage. Alors pourquoi veut-il (ou veulent-ils) ça ? Est-ce que c'est pour une cause religieuse, et là ce serait intéressant dans cette affaire de connaître la place de la croyance ou bien il y aurait autre chose qui pourrait expliquer cette demande. Parce qu'après s'être battus pour être un couple, ils se sont battus pour cette cérémonie...

**Éducateur :** *C'est vrai que leurs réponses ou leurs remarques à ce sujet sont restées un peu floues. Je me rappelle avoir questionné Albert et lui avoir demandé pourquoi il se mariait, et sa réponse fut : " parce qu'on aura des cadeaux ". C'était une réponse primitive, directe et sans réflexion. Et puis ensuite, quand on s'est rendu compte qu'il insistait tellement, qu'il avait envie de ce mariage, on s'est plutôt rendu compte que c'était plutôt un désir d'être comme tout le monde, de faire comme sa sœur avait fait lorsqu'elle s'est mariée aussi, comme ses frères avaient fait. On peut se demander s'il n'avait pas envie d'être reconnu comme les frères de la famille. S'il ne s'agissait pas pour lui d'être reconnu comme individu et d'avoir un statut de normalité. En tous les cas, c'est ce que j'ai ressenti.*

**“ Il a fallu un long cheminement à l'équipe pour cesser de juger ”**

**Éducatrice :** *Oui, mais c'était en même temps une demande tellement forte qu'il était difficile de trouver les mots, c'est vrai qu'on peut le regarder comme une demande de normalisation, mais il a été très fort dans cette demande. Si l'on observe bien, il a pris un certain nombre de risques, comme celui de se séparer de sa famille, risque que nous avons évoqué avec lui, et que nous avons essayé même de travailler. Ainsi derrière cet aspect un peu rigolo qu'on lui connaissait, les raisons élémentaires qu'il donnait avec persistance sur son projet de mariage et qui paraissaient à tout le monde assez " horribles ", il y avait un homme qui vivait une sorte de drame. Il ne comprenait pas par exemple l'hostilité de sa propre famille, et ça le faisait terriblement souffrir. Pourtant, plus sa famille était hostile, plus on aurait dit que cela renforçait sa détermination.*

### Se marier " contre " sa famille

J-F. G. : Finalement, vous faites apparaître que cette jeune femme, ce jeune homme se sont battus ... Ils se sont battus pour défendre leur couple et à un certain moment, plus encore, pour que leur couple soit reconnu, qu'il ait une image sociale, avec la

qualité d'identité supplémentaire que pouvaient donner l'état civil et le prêtre. Et c'est là que ça a raté, en tous les cas dans un premier temps, comme si, une fois de plus le rite de passage était, pour la personne handicapée, l'épreuve difficile... Vous dites même quelque chose qui paraît même assez grave ou dramatique par rapport au destin d'un certain nombre de personnes handicapées mentales, c'est qu'il semble bien que ce combat se soit fait à partir d'un déchirement, celui que peut provoquer la séparation d'un "enfant-adulte" handicapé et sa maman.

**Éducateur :** *La mère a toujours été d'accord même si elle ne s'est pas autorisée à venir à ce mariage. Par contre, la position de la sœur d'Albert était autrement plus négative. Il a même pris le risque de ne plus la voir et par conséquent de ne plus voir sa vieille mère qui vivait chez la sœur et son beau-frère, puisqu'il lui fut dit : " si tu te maries, ne te présente plus à la maison ". D'ailleurs, concernant cet imbroglio, Albert était très clair. Il a décidé de couper carrément avec eux.*

**Éducatrice :** *J'ai l'impression qu'il avait fait une construction pour que ce soit moins douloureux : "maman perd la tête depuis longtemps... Elle est vieille... Elle se fait avoir par ma sœur... Si elle avait toute sa tête, elle serait d'accord".*

**J-F. G. :** Ce couple n'aurait pas essayé de se faire reconnaître au degré où il a essayé de le faire, il n'aurait pas mis en place ce "mariage" qui, d'ailleurs a été suivant leur volonté un grand mariage, il n'aurait pas eu les difficultés qu'il a eu... En fait, qu'est-ce qui a pu faire qu'à un certain moment, après s'être rencontrés, partagé des choses, vécu des séquences de temps en commun, décidé de vivre ensemble et malgré les réflexions qui leur ont été faites, les conseils "éclairés" comme celui du tuteur que vous avez cité, de choisir une compagne moins éloignée, etc... qu'est-ce qui a pu faire que cela ne suffisait pas ? Il a fallu passer par

une cérémonie. Voilà qui est tout de même intéressant. Intéressant au niveau de ce que les éducateurs peuvent en dire et en faire.

### Une cérémonie assez fantastique

**Éducateur :** *Cette cérémonie, c'était tout de même quelque chose d'assez fantastique. Il voulait qu'on vienne comme témoin, et c'était assez étonnant, car il faisait une sorte d'amalgame, comme s'il voulait qu'on soit les représentants de "sa famille". Et c'est vrai que le Foyer c'était quand même quelque part un peu sa famille et pour lui nous étions représentatifs. J'étais vraiment étonné d'une demande tellement insistante. Et quand on s'est trouvé là-bas, c'était vraiment quelque chose de grandiose. On est rentré dans l'église, alors que tout le monde était déjà là. Il faut dire que les parents de Giselle sont des gens de la bourgeoisie de M. sans doute assez connus. C'était un endroit assez "sélect". Il avait tout le décorum, les grosses voitures, les toilettes et puis Albert et Giselle qui étaient dans cette église. J'ai d'ailleurs été étonné quand nous sommes rentrés, car ce n'était pas à proprement au milieu de l'église, mais dans un petit coin, une chapelle latérale. C'était une bénédiction on peut dire que même le prêtre s'était mis en retrait. Puis, la bénédiction faite, on est parti chez les parents de Giselle qui avaient préparé quelque chose de grandiose. Des tables avaient été installées à proximité de la piscine, et des serveurs s'occupaient des invités. Il y avait même un serveur hindou qui ne parlait qu'anglais [rires] pour ma part je n'ai rien obtenu de lui. C'était quelque chose d'assez fantastique. Et les costumes aussi. Il faut imaginer Giselle en grande robe blanche et lui en costume gris avec nœud papillon. D'ailleurs, quand nous sommes sortis, il y a eu la photo de famille. C'était dans le grand parc. Un photographe avait été invité. Il y avait les éducateurs de Giselle qui étaient là aussi et nous avons vu faire la photo de famille avec les mariés au milieu. Quand ils sont venus nous appeler : "maintenant les éducateurs" ! Ils ont demandé une deuxième photo de famille, mais avec tous les éducateurs, soit nous-mêmes, d'une part qui nous étions occupés longtemps d'Albert et ceux du C.A.T.-Foyer qui les suivaient actuellement. Alors, nous y sommes allés, puis il y a eu la photo des mariés qui s'est faite sous les arbres avec différentes pauses.*

**J-F. G.** : Il y avait deux familles. La famille réelle, qui a eu la première photo, puis la famille d'adoption, en quelque sorte. C'étaient les deux institutions.

**Éducatrice** : *Non... Trois institutions... L'institution qui s'occupait de Giselle, l'institution qui s'occupait d'Albert et le Foyer.*

**J-F. G.** : Et il n'y avait pas la vraie famille d'Albert ?

**Éducatrice et Éducateur** : *Non personne. Personne de son côté ce qui d'ailleurs était assez dramatique.*

**Éducatrice** : *Il y avait les deux branches de la famille de Giselle, la famille avec laquelle elle vit, sa mère et son beau-père, et son père (puisque ses parents sont divorcés) qui était là, mais qui n'est venue qu'à l'église et aux cérémonies officielles, se dispensant du repas qui a suivi.*

**J-F. G.** : Finalement, si on veut analyser le déroulement des événements, il y a quand même une série de brisures et de ratages. Ça commence par le grand autel qui n'a pas été utilisé par le prêtre, sans doute au nom d'une hésitation liée à l'ambiguïté de la situation ; ensuite la famille d'Albert n'est pas là et jusqu'au dernier moment, il n'y a pas eu de réconciliation possible.

**Éducatrice** : *...Nous avons d'ailleurs proposé d'aller les chercher, de les amener, et cela a été absolument impossible ...*

**J-F. G.** : Oui, c'est vrai qu'on a essayé. J'ai moi-même téléphoné à la sœur, proposé qu'on aille chercher la maman, et cela n'a pas été possible. Et la grande détresse du marié a été que sa vieille mère ne soit pas là.

**Éducateur** : *Oui, bien sûr. Car il y a une relation assez forte entre sa mère et Albert. A tel point que j'ai vu des lettres qu'il m'a fait voir, où l'on voit bien que, devenue veuve assez tôt, elle porte son amour sur son fils, et il y a entre eux une fusion et une confusion. Ainsi quand Albert a compris qu'il ne pourrait pas l'avoir avec lui, cette mère, il s'est dé-*

*claré avec ses mots à lui, doublement touché de notre présence à nous. Il avait les larmes dans les yeux car on représentait vraiment pour lui sa famille. C'était vraiment très fort.*

**“ On ne peut pas vous marier ”**

**J-F. G.** : Et il n'a pas eu accès aux difficultés qui ont eu lieu avec l'état civil ? Je veux dire que les “ responsables ” de ce mariage ne lui ont pas dit, ainsi qu'à Giselle, le problème de dernière heure qui intervenait ?

**Éducateur** : *Si, si... parce qu'ils sont allés à la mairie, tout simplement, et là on leur a dit : “ on ne peut pas vous marier, on a eu une lettre du juge des tutelles ”...*

**J-F. G.** : ...C'est donc l'État civil qui leur a dit qu'ils n'avaient pas le droit de se marier. C'est le maire du village qui dit aux jeunes gens : “ vous ne pouvez pas vous marier, il y a une opposition après la publication des bans, le juge des tutelles s'est exprimé sur les réticences d'un membre de votre famille ”.

**Éducatrice** : *Voilà, c'est bien cela. D'ailleurs je pense que la cérémonie à l'église dans la petite chapelle vient peut-être du désir du prêtre de s'effacer mais qu'il y a autre chose, le problème de discussions qui se sont engagées de façon assez vive avec la maman de Giselle sur le principe de ce mariage. Il ne faut pas oublier que nous avons eu avec cette maman cinquante coups de fils sur le principe de cette cérémonie pendant lesquels nous avons toujours essayé de mettre en garde cette dame contre le “ faire-semblant ”. Nous avons toujours insisté sur le fait que le “ faire-semblant ” présentait pour ces jeunes gens une certaine gravité.*

**Éducateur** : *Oui, on avait préparé Mme L<sup>(1)</sup> en lui précisant qu'il était dommage de faire une “ fausse cérémonie ”. On l'avait un peu mise en garde. Je me souviens même des discussions importantes que nous avons eues au niveau de l'équipe d'éducateurs qui avaient un temps, abouti au fait que puisqu'il*

---

(1) La maman de Giselle.

*n'y avait pas de mariage réel, on n'y allait pas. Et avec Marie on s'était plutôt dit, nous on y va quand même, car notre place est plutôt là-bas<sup>(2)</sup>.*

**Éducatrice :** *On avait senti cela très fort avec Roger, que certes les discussions étaient légitimes sur une telle situation paradoxale, mais, à un moment donné, il y a eu une sorte de force qui nous a dit que notre place était peut-être de les accompagner à ce moment là, peut-être pas malgré les difficultés qui s'annonçaient mais, plutôt à cause d'elles. Il valait mieux être là peut-être, avec le projet de contribuer à éclaircir les choses. Et en fait, sur place, malgré les apparences d'un grand, d'un vrai mariage, au moins dans le discours, cela transparaissait, que cela n'était pas une cérémonie normale. On ne discutait que de cela autour des petits fours, Albert et Giselle ne par-*

*laient que de cela, de l'échec, de la façon éventuelle de continuer, comment il faudrait se battre pour obtenir qu'ils se marient vraiment. Et je ne crois pas que malgré l'apparat et la robe blanche, qu'Albert ait été dupe. Giselle lui disait d'ailleurs en pleurant " je ne m'appelle pas encore Mme C. ", ce n'est pas encore fait, mais malgré cela je ne lâcherai pas le morceau. Il y avait*

*une cérémonie de reconnaissance, de gens qui les aimaient bien autour d'eux (tous n'étaient pas là) celle-ci n'étant maintenue que parce que personne n'avait eu le cœur de l'annuler. Cela aurait présenté entre autres inconvénients, des frais inutiles. Et il y avait aussi l'apparat, les cadeaux, tellement importants pour Albert et qui avaient dû être commandés depuis longtemps sur des listes. D'ailleurs, autre parenthèse, et c'est très drôle, au cours d'un téléphone récent, Albert m'a dit : " vous ne m'avez pas fait de cadeau, Roger et toi ". Pas sur un ton de reproche mais l'air de dire : " maintenant je suis marié ".*

**J-F. G. :** Avec un peu de recul, maintenant et même beaucoup de recul, puisque les choses sont passées, elles se sont même ar-

(2) Position inexacte. En réalité, l'équipe pluridisciplinaire, après une réunion de synthèse sur le problème, décida que deux éducateurs iraient mais pas le directeur de l'institution et que l'on ne ferait pas de cadeau.

rangées, avec le mariage civil qui semble avoir été possible, qu'est-ce que vous pensez, vous autres éducateurs, de la façon dont on a traité cette affaire. On a été quand même pris dans un sacré tourbillon. En tant que travailleurs sociaux, je crois qu'on a été assez indignés de la position de la sœur. On n'a pas été d'ailleurs seulement indignés, on a essayé de modifier sa position, puisque nous avons même été en Corrèze pour échanger avec elle et faire mieux accepter la chose. Puis on a essayé d'intervenir auprès du tribunal et l'on s'est très vite rendu compte que ce n'était pas possible. Ensuite, on s'est demandé s'il fallait une position plus relationnelle. Mais, ne pen-

**“ Notre place  
était de les  
accompagner ”**

sez-vous pas qu'avec une position plus radicale qui aurait consisté à dire par exemple : “ le mariage n'est pas possible pour des raisons d'organisation familiale et de transactions d'Albert avec sa famille, donc il faut attendre que tout soit clair pour le fêter, de façon à ce que les choses

*se planifient et que les liens entre les deux groupes familiaux s'organisent etc...” Est-ce qu'on a bien fait ou mal fait ? Quelle est votre analyse aujourd'hui de ce que vous avez vécu, en essayant un peu d'être personnel sur ce que vous avez senti de cette affaire ?*

## Histoires de familles

**Éducateur :** *Moi, je pense que la sœur s'est toujours défilée par rapport à son frère. Elle a toujours eu peur de l'avoir à charge. Je me souviens de sa panique quand Albert a quitté le Foyer Institutionnel lourd pour le Foyer Logement Éclaté, “ qu'est-ce que c'est que cette histoire ” nous disait-elle par téléphone (car elle ne venait jamais le voir) il vit maintenant seul en appartement. Il faut qu'il réintègre sa chambre à son ancien Foyer. “ Il ne faut pas qu'il parte seul parce que si par hasard, ça “ foirait ”, je risquerais de l'avoir encore sur le dos ”. Et ça continuait en référence à la mère qu'elle avait récupérée avec la peur de voir s'y joindre le frère.*

**Éducatrice :** *Roger, tu expliques qu'elle avait peur d'avoir son frère à charge, c'est bien, mais à être complet il faudrait rajouter qu'elle revendiquait très fort la "curatelle", elle ne voulait pas que celle-ci soit exercée par un organisme extérieur, notamment sur le département où allait vivre Albert. D'ailleurs l'angoisse de celui-ci c'était qu'elle prenne la "curatelle".*

**Éducateur :** *Moi, je crois que cette femme avait peur d'avoir son frère à charge et s'il se mariait d'avoir deux handicapés "sur les reins". C'est ça qui lui faisait peur, c'est pour cela qu'elle a toujours refusé le mariage, qu'elle a refusé qu'il puisse changer d'ins-titution, qu'il puisse évoluer, etc...*

J-F. G. : Mais on voit bien quand même l'impact de ce "rite de pas-sage" dans cette affaire, puisque objectivement tout avait été dit, et toutes les preuves étaient faites que le couple n'était pas dépendant de la sœur, qu'il y avait une bonne autonomie de ces deux personnes handicapées qui étaient parvenues à ce qu'on pourrait presque appeler un "top niveau", qu'en ce qui concerne leur vie affective et sexuelle, elle était fort bien assumée, qu'il y avait une bonne coordination des projets entre les diverses institutions... Je suis même allé jusqu'à rappeler, dans certaines conversations avec la sœur, la loi de 1975 qui dit que le sort des personnes handicapées restent à la charge de l'État qu'ils avaient tous les deux en dehors d'un travail garanti, des allocations d'adultes handicapés, des allocations de logement social, des rémunérations de C.A.T. Quant à Giselle, tout en faisant le ménage dans la journée dans son travail, elle avait une femme de ménage à la maison qu'elle pouvait se payer. Bref, on constatait dans la vie de ce couple une autonomie financière évidente. Par ailleurs, on ne

voit pas bien la crainte exprimée par la sœur d'Albert concernant l'"intérêt" qui lui était porté par sa belle famille. En effet, il était plutôt choyé, couvert de cadeaux, très soigné, comme un coq en pâte, dans une famille, et vous le disiez bien tout à l'heure, qui n'avait guère besoin d'argent, et encore moins des subsides d'un handicapé (développement). Alors qu'est-ce qui a pu faire que le "mariage" fasse basculer les choses à ce point, que la cérémonie en tant qu'ins-tance symbolique fasse si peur que ça ?

**Éducatrice :** *Moi je ne sais pas si la sœur avait peur d'avoir deux handicapés, comme le laisse entendre mon collègue. Les discussions avec elle, on s'en sou-*

**“ On a constaté dans la vie de ce couple une autonomie financière évidente ”**

*vient, ont largement porté là-dessus, sur le fait qu'il ne s'agisse pas du tout de ça, que le fait d'autoriser le mariage, c'était justement d'être libérée de difficultés ultérieures toujours possibles par rapport à Albert. C'était pourtant des choses qu'elle n'avait pas envie d'entendre, et je me souviens très bien d'un discours assez terrible sur son frère où elle disait des choses du genre " il est manipulé par sa belle-famille ... Il n'est pas capable, il n'a pas le droit de se marier ... ". Elle a dit ça au téléphone et, bien sûr, je ne pouvais être d'accord avec elle et avec son mépris qui me choquait terriblement. Pourtant, ce qui résonnait en moi et que je me gardais bien de lui dire, c'est que l'on ne pouvait que constater qu'Albert donnait l'impression d'être phagocyté par la famille de Giselle. Je ne sais pas très bien le rôle qu'il joue dans la vie de sa belle-maman, qu'il appelle d'ailleurs maman. C'est ainsi que la lutte qu'il a menée et qui ressemble à une lutte pour l'émancipation, en même temps dans la réalité semble donner des résultats décevants. Je pense absolument, en tant que travailleur social, qu'il ne faut pas intervenir dans ces choses là, qu'on n'a rien à en faire et rien à en dire. Pourtant, je me souviens que lorsqu'on était revenu de cette visite que nous leur avions faite dans cette ravissante maison qu'ils ont à M. en S., on s'était demandé (un peu comme*



*des parents qui viennent de marier leur fils) si pour Albert, c'était vraiment son bonheur d'être là-bas. Il a bien fallu se raccrocher à cette idée que c'était la vie qu'il avait choisie. Et pourtant, on ne pouvait s'empêcher, dans un coin de notre tête, de se dire qu'il avait une curieuse façon de "s'émanciper". Finalement cette espèce de bonheur était d'être devenu l'objet de deux femmes.*

### La religion à la rescousse des rituels ?

**J-F. G. :** Je reviens toujours à la cérémonie religieuse qui était une bénédiction. Est-ce que les jeunes gens sont catholiques, et jusqu'à quel point ?

**Éducatrice :** *Albert était baptisé, avait fait sa communion. J'ai vu des photos de sa communion solennelle mais c'était quelqu'un qui n'était pas pratiquant du tout. Pour Giselle, on a l'impression que c'est pareil mais nous n'en avons pas la certitude ni d'ailleurs sur les opinions religieuses de Madame M.*

**J-F. G. :** Je ne sais pas si je me trompe mais je pensais qu'Albert était quand même assez croyant, et même je dirais "naïvement croyant".

**Éducatrice :** *Oui, je pense qu'il est "naïvement croyant" mais pas pratiquant. Il est du genre à garder religieusement son (comment s'appelle le livre avec lequel on va à la messe) ah oui, le missel... Je me souviens de l'avoir aidé à ranger ça avec toutes les photos de communion qu'il contenait. Il a quand même un petit aspect bigot et naïf, effectivement, dans sa façon de garder des "reliques".*

**J-F. G. :** Ces comportements tels que vous les décrivez avec le missel ou autres objets telles que les photos de communion qui évoquent un culte religieux, vous les avez observés chez d'autres résidents ? En effet, le mariage cela renvoie à une photo prise dans des conditions rituelles déterminées, et l'on peut se demander si nos résidents ont vécu cela et s'ils ont des traces qui les renvoient à certaines périodes de leur vie

telle que la communion, ou si c'est quelque chose qui a été mis complètement et définitivement de côté (ce que je crois tout de même pour certains). En tous les cas, très peu de parents d'handicapés parlent de cela, et j'ai cru comprendre dans un collectif comme les Foyers que très peu d'entre eux ont eu cette "marque rituelle".

**Éducateur :** *Quelques uns qui ont fait un séjour par les "Joyeux pinsons"<sup>(3)</sup> ont pu faire leur communion. Et j'ai vu personnellement de telles photos de communion.*

**Éducatrice :** *Cependant Albert a la particularité de n'avoir été interne dans une structure médico-sociale qu'à l'âge de vingt ans. Avant, il a beaucoup vécu avec sa mère. C'était quelqu'un qui, tout en ayant un "statut" en quelque sorte, d'handicapé mental, a vécu dans sa famille, il n'a jamais été entièrement placé. Et je me souviens qu'au moment du déménagement d'Albert pour Toulon, où je sentais qu'il était assez débordé par l'organisation matérielle à mettre en place, je l'ai aidé à faire ses cartons, y passant un temps fou. Je dois dire que c'était passionnant. C'est rare une personne qui ait autant de photos de famille, des photos très anciennes de ses parents, des photos de plage, qui traduisent beaucoup de joie, une enfance un peu rêvée, qui paraissait très normale dans les représentations sur papier qu'il en avait gardées. Cela m'a beaucoup intéressée par rapport à d'autres adultes handicapés où l'on constate une misère de relation, une misère familiale, (une pauvreté de l'histoire), par rapport auxquelles Albert tranche véritablement.*

**Éducateur :** *C'est vrai que ce résident quand il est arrivé avait vécu avec sa mère pendant plus de trente ans puisqu'il avait trente ans quand il est arrivé dans l'institution. Aussi, cette vie familiale, il avait eu le temps d'en profiter.*

**Éducatrice :** *Et moi, des photos de communion, j'en ai pas tellement vu comme ça.*

(3) Un établissement institut médico-éducatif dont de très nombreux résidents du Foyer venaient, ayant suivi pour la plupart la même filière.

**Éducateur :** *Si, moi j'en ai vu quelques unes. Je me rappelle par exemple d'un garçon comme celui qui s'est fait écraser par une voiture, qui lui, allait à la messe régulièrement et avait des relations avec le prêtre, qui a fait sa communion, qui avait un misel et qui était actif dans ses croyances.*

J-F. G. : On a affaire avec ces personnes à des personnes handicapées qui n'ont pas été fondamentalement dans un circuit hors du système familial.

**Éducateur :** *Tiens, j'y pense tout d'un coup après ce dernier exemple. On peut dire que les deux mères, que ce soit celle d'Albert ou celle de Bernard, étaient venues, en tous les cas depuis un temps important, et qu'elles avaient une relation assez forte avec leur fils. Bernard allait souvent chez sa mère, à peu près tous les quinze jours.*

**Éducatrice :** *Je pense aussi au petit Jacques M qui a une présence familiale assez importante. Je ne sais pas si Jacques a fait sa communion, je ne lui ai d'ailleurs jamais posé la question, mais l'on pourrait facilement l'imaginer. Il s'agirait d'une vie où la personne handicapée bien que prise en charge dans une institution, conserve une place dans sa famille. Et Albert a vraiment une place dans sa fratrie, place qui lui était en quelque sorte maintenue et attribuée par la mère. C'est en tous les cas resté très net tant qu'elle n'a pas elle-même été dépendante et malade, et il y a de très nombreuses traces de cette période heureuse dans la vie d'Albert et de sa mère, que l'on peut découvrir dans les " petits trésors " photographiques de l'intéressé. Ces images du passé ne trompent pas.*

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Rééduquer, parcours d'épreuves et trajets de vie (Érès, 1992),

L'Éducateur et son autre histoire (Les deux continents, Érès, 1995),

D'ailleurs, l'institution dans tous ses états (Érès, 1997).